





INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES 2024

Références :

- Décret n°2023-1136 du 5 décembre 2023 relatif à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique de l'Etat
- <u>Décret n° 2023-1137 du 5 décembre 2023 relatif aux modalités de calcul des indicateurs définis à l'article 1er du décret n° 2023-1136 du 5 décembre 2023 relatif à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique de l'Etat</u>

Creps de TOULOUSE	Note maximale initiale	Score initial de l'EP
Egalité de rémunération pour les fonctionnaires	40	39
Egalité de rémunération pour les non titulaires	40	0
Dix plus haute rémunération	20	8
TOTAL	100	47
Personnalisation index après pondération TIT/ANT	100	53,8